

# LEDEVOIR

## ÉCONOMIE

Les mauvaises conditions de travail dans l'industrie du jeu vidéo dénoncées

B5

## CAHIER 2

## CULTURE

Enki Bilal, redoutable observateur de la révolution numérique



## Le retour de Céline



Céline Dion a amorcé lundi soir sa série de quatre concerts prévus à Montréal, dans le cadre de sa tournée *Courage*. À la fin du mois de septembre, elle avait été contrainte de reporter les représentations en raison d'un virus. La tournée mondiale de la chanteuse s'arrêtera dans plus de 50 villes au Canada et aux États-Unis. VOIR PAGE B 3

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

## III SOCCER

# L'impact de Thierry Henry

Portrait du nouvel entraîneur de soccer en sauveur

STÉPHANE BAILLARGEON  
LE DEVOIR

L'accueil est à la mesure des attentes, de l'espoir pour ne pas dire de l'espérance en odeur de sainteté libératrice. Le Français Thierry Henry, nouvel entraîneur de l'Impact et donc messie rédempteur putatif du soccer montréalais, au bord du gouffre infernal, a attiré des dizaines de partisans à son arrivée à l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau jeudi dernier. L'équipe affirme que les ventes d'abonnements connaissent un regain depuis quelques jours. Sa

première conférence de presse, lundi matin, a attiré une des plus grandes meutes de reporters de son histoire.

« Il y a pas mal de choses que je ne contrôle pas », a répondu M. Henry à un collègue qui lui demandait comment il se sentait dans le rôle du Saint-Sauveur du ballon rond.

« Je suis un être humain normal et je sais que j'ai un vécu. Ça fait partie du passé. C'est bien souvent que l'on a besoin du passé pour être présent dans le futur, mais il y a des choses que je n'arrive pas à contrôler. Je m'attendais à deux, trois personnes à l'aéroport. Je

vois qu'il a beaucoup de monde devant moi maintenant. Bien sûr que ça me rend heureux. En tant qu'entraîneur, ça commence. Mais on est d'abord là pour le club. »

Thierry Henry conçoit bien ce qu'il exprime clairement dans les deux langues officielles de son nouveau pays. On est loin du vestiaire des Canadiens, pour le dire autrement.

Les journalistes habitués à fréquenter la glace et la pelouse, tous sauf un, ont donné du « Thierry » à M. Henry

VOIR PAGE A 2 : HENRY

## III CLIMAT

# Les effets de l'usine de GNL Québec difficiles à prévoir

Les experts de Québec ne peuvent certifier que le projet aura les bénéfices à l'échelle mondiale tant vantés par le gouvernement Legault

ALEXANDRE SHIELDS  
LE DEVOIR

Quoi qu'en disent les partisans du projet Énergie Saguenay, les impacts climatiques de cette usine de liquéfaction de gaz naturel « sont très difficiles à anticiper », conclut un avis d'expert produit par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Les émissions annuelles de gaz à effet de serre (GES) liées au projet en sol canadien équivaldraient à l'ajout de 3,4 millions de voitures sur les routes.

Cet avis souligne ainsi que le projet d'exportation de gaz albertain « pourrait contribuer à une possible réduction d'émissions de GES à une échelle planétaire, si le GNL [gaz naturel liquéfié] produit, lorsqu'exporté, remplace d'autres combustibles fossiles plus émissifs, contribuant ainsi à une possible réduction d'émissions de GES à une échelle planétaire ou bien, au contraire, faire augmenter les émissions globales de GES, si ce GNL remplaçait des énergies renouvelables ».

Le document d'analyse, produit par la « direction de l'expertise climatique » et publié la semaine dernière avec plusieurs autres avis de différents ministères, conclut donc que « les impacts du projet à une échelle planétaire sont très difficiles à anticiper ».

À l'échelle canadienne, cependant, les experts du ministère de l'Environnement

VOIR PAGE A 2 : AVIS

## INDEX

- Avis légaux..... B4
- Culture..... B1
- Décès..... B4
- Économie..... B4
- Éditorial..... A6
- Grille TV..... B2
- Idées..... A7
- Météo..... B6
- Monde..... B7
- Mots croisés..... B6
- Sports..... B6
- Sudoku..... B6

## III TOURISME

# Airbnb et le CIO font désormais équipe

GUILLAUME LEPAGE  
LE DEVOIR

Airbnb et le Comité international olympique (CIO) font maintenant équipe. Le géant de la location de logements en ligne sera l'un des principaux partenaires des cinq prochains Jeux olympiques. Une alliance qui allégera — en partie — le fardeau financier des villes hôtes, mais qui soulève surtout son lot de risques, selon des experts.

Le partenariat a été dévoilé en grande pompe lundi par le cofondateur d'Airbnb, Joe Gebbia. Et pour cause : d'une valeur de 500 millions de dol-

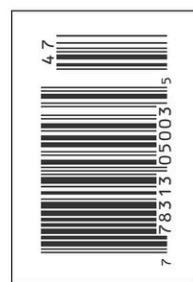
lars, selon le *Financial Times*, l'entente s'étire jusqu'en 2028, allant des Jeux olympiques de Tokyo (l'été prochain) à ceux de Los Angeles, huit ans plus tard. Airbnb rejoint ainsi le cercle fermé du programme des partenaires olympiques, aux côtés des Coca-Cola et Visa de ce monde.

« Ce partenariat novateur renforce notre stratégie, qui est de s'assurer que l'organisation efficace des Jeux olympiques est durable et laisse un héritage à la communauté hôte », a fait valoir lundi le président du CIO, Thomas Bach. Il assure que cette entente réduira entre autres la nécessité pour les villes d'investir dans la construction d'hôtels.

VOIR PAGE A 4 : OLYMPISME



YASUYOSHI CHIBA - AGENCE FRANCE-PRESSE



## Accueilli en sauveur

HENRY

SUITE DE LA PAGE A 1

tout en le vouvoyant. Il n'y avait qu'une poignée de femmes dans la salle de conférence du centre d'entraînement de l'équipe, la routine, quoi.

### Reconstruire

L'Impact est à nouveau en reconstruction après avoir fini, il y a cinq semaines, une troisième saison de suite sans participation aux séries éliminatoires — une saison toutefois agrémentée d'une victoire dans le Championnat canadien synonyme d'un retour l'an prochain en Ligue des champions de la CONCACAF. La nomination du nouvel entraîneur s'arrime à celles de Kevin Gilmore à titre de président et chef de la direction (en janvier) et d'Olivier Renard comme directeur sportif (en septembre).

« En janvier de cette année, je me suis assis devant vous et j'ai annoncé que cette équipe allait changer son approche et son parcours, a dit M. Gilmore aux journalistes. Pour y arriver, il nous fallait agir comme un club des ligues majeures, dans une des villes sportives les plus importantes d'Amérique du Nord. »

Dont acte et CQFD: Thierry Henry a été choisi et vice versa, « vers la mi-octobre » selon la version de la direction. « Il a choisi, cette ligue, ce club et cette ville », a répété comme un leitmotiv M. Gilmore en présentant sa nouvelle recrue hypervédette.

L' élu a repris chacun de ces éléments de choix, y compris la nécessité de renflouer une équipe en perdition qui dévore ses dirigeants, une chose expliquant l'autre. « Je n'ai pas peur de venir ici. Je vois le côté positif, résume Thierry Henry. [...] C'est important de se battre. L'important, ce n'est pas de tomber, mais de se relever, d'apprendre de ses erreurs. »



Il a appuyé deux fois plutôt qu'une sur son bonheur de s'installer à Montréal. « C'est très simple, a-t-il répété en anglais. Si vous tirez le meilleur de l'Europe et le meilleur de l'Amérique du Nord, vous arrivez à Montréal », a-t-il dit en prononçant le nom de sa cité d'adoption professionnelle à la française.

« La ville est exceptionnelle, les restaurants sont exceptionnels et les gens [...] sont gentils. Comme on le dit en français, c'est une ville de cœur. »

### Un footballeur

Thierry Henry, lui, est un homme de foot. Comme on dirait star de réputation mondiale. M. Renard a ajouté que si on débattait le CV de son nouveau collègue « on en aurait pour des heures ».

Son nom seul impose le respect. Thierry Henry, attaquant aux vingt saisons (1994-2014), notamment avec Arsenal, les Red Bulls de New York et le FC Barcelone, équipe avec laquelle il a remporté en 2009 un sextuplé de trophées inédit dans l'histoire du jeu (Coupe d'Espagne, Ligue des champions, coupe du monde des clubs, etc., toutes d'un coup). Thierry Henry, seul joueur français à avoir participé à quatre Coupes du monde, de la victoire de 1998 au fiasco de 2010 en Afrique du Sud.

Après avoir suivi une formation, il a été entraîneur adjoint de l'équipe nationale de Belgique (2016-2018) puis brièvement à la barre de l'AS Monaco en Ligue 1 française lors de la dernière saison. Les échos monégasques évoquaient des relations pénibles avec les

**Le nouvel entraîneur-chef de l'Impact de Montréal, Thierry Henry, a été accueilli par une salle comble, lundi à Montréal.**

JACQUES NADEAU  
LE DEVOIR

joueurs. L'entraîneur-chef Henry a été congédié en janvier avec une généreuse indemnité de départ estimée entre 10 et 15 millions d'euros par *The Guardian*.

« J'ai appris beaucoup là-bas, dit-il. Ce qui me fait revenir sur le terrain, c'est ma passion, c'est ma vie. Maintenant, il y a un nouveau départ. On doit regarder droit devant. Il va falloir travailler dur, être patient et on sait ce qu'on veut faire. Il faudra aussi ramener la communauté avec nous. Les supporters ont besoin de se voir dans l'équipe, de voir que l'équipe représente la ville et la communauté. On ne construit pas un héritage en deux mois, trois mois, voire un an. »

Le sauveur a signé une entente de deux ans avec Montréal assortie d'une option pour la saison de 2022.

## L'habitat du béluga

AVIS

SUITE DE LA PAGE A 1

du Québec précisent que les émissions liées à l'exploitation, au traitement et au transport du gaz jusqu'au Saguenay équivaldraient à 7,9 millions de tonnes de GES par année. Et globalement, le projet Énergie Saguenay « pourrait faire augmenter les émissions de GES cana-

diennes d'environ 8,5 millions de tonnes d'équivalents CO<sub>2</sub> par année ».

Selon des données publiées dans le cadre de l'inventaire canadien des émissions de gaz à effet de serre, compilées et transmises au *Devoir* par la chaire de gestion du secteur de l'énergie de HEC Montréal, le chiffre de 8,5 millions de tonnes équivaut aux émissions moyennes annuelles de 3,46 millions de voitures, ou 2,4 millions de camions légers (véhicules utilitaires sports).

Un avis d'expert du ministère de la Santé et des Services sociaux publié lui aussi la semaine dernière estime que GNL Québec devrait fournir des données historiques sur les émissions de GES du Québec, « afin de pouvoir apprécier l'impact du projet dans la lutte contre les changements climatiques ».



Un navire dans le fjord du Saguenay

ALEXANDRE SHIELDS LE DEVOIR

« Nous allons exporter notre production vers des pays d'Europe et vers l'Asie, notamment en Chine où l'utilisation du charbon est encore très répandue », indique M<sup>me</sup> Fortin.

### Risques pour le béluga

Dans un autre « avis d'expert » publié la semaine dernière par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), on souligne que « le gouvernement du Québec est hautement préoccupé par la protection de l'habitat du béluga du Saint-Laurent, une espèce en péril et d'intérêt commun reconnue par le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral ».

Or, insiste le document, « le bruit et le dérangement » provoqués par la navigation commerciale « ont été ciblés comme des facteurs de risque pour les femelles et les jeunes bélugas ».

Dans ce contexte, « les craintes pour le rétablissement de cette espèce sont concrètes et l'augmentation du trafic maritime dans son habitat, occasionné par le projet de GNL, ajoutera un effet cumulatif non négligeable ».

Si le MFFP ajoute que « la science ne permet pas de conclure sur ce facteur de risque », on précise que le gouvernement du Québec finance présentement un « programme scientifique » de cinq ans, chapeauté par l'Université du Québec en Outaouais. L'objectif est de faire des recommandations pour « réduire l'exposition sonore des bélugas à l'échelle de l'habitat estival de la population du Saint-Laurent ».

Or, cet habitat serait traversé par les navires méthaniers qui se rendraient aux installations d'Énergie Saguenay. Dans ce contexte, « malgré la bonne volonté de GNL, certaines recommandations visant à ramener les risques à un niveau acceptable pour le béluga pourraient être difficiles à mettre en place ».

« Énergie Saguenay ne banalise pas l'impact que ses activités pourraient avoir notamment sur le béluga. Bien que la science n'ait pas encore toutes les réponses, notre équipe a déjà pris plusieurs engagements en vue de minimiser le bruit subaquatique et les répercussions potentielles de notre projet sur les mammifères marins », explique Stéphanie Fortin.

GNL Québec ne sera toutefois pas responsable du transport maritime du gaz naturel liquéfié. Elle ne pourra donc pas imposer des contraintes aux méthaniers qui traverseront le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent, indique une source bien au fait des enjeux de navigation.

Série Affaires

Présentée par



CONSEIL  
DES RELATIONS  
INTERNATIONALES  
DE MONTRÉAL

### Faire face aux défis et enjeux internationaux



**Marc Parent**  
Président et chef de la direction, CAE

Déjeuner-causerie • 28 novembre • 11h45 à 13h45

Avec l'appui de :

Inscription : [corim.qc.ca](http://corim.qc.ca) 514 340-9622

Concrètement, les émissions annuelles totales liées au projet équivaldraient à annuler toutes les réductions d'émissions obtenues entre 1990 et 2016.

### « Bénéfique »

Contrairement aux experts du ministère de l'Environnement, des ministres du gouvernement de François Legault ont vanté sans détour les bénéfices environnementaux du projet Énergie Saguenay. « Ça va réduire de manière formidable, formidable, les GES à travers le monde, on va en faire la démonstration, et c'est sur cette base environnementale que la décision sera prise », a notamment déjà affirmé le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Jonatan Julien.

S'il souhaite tenir compte des éventuelles réductions de GES ailleurs dans le monde découlant du projet de GNL Québec, le gouvernement Legault a déjà confirmé qu'il ne tiendrait pas compte des émissions dites « en amont » dans sa prise de décision. Ces émissions incluent celles qui sont imputables à l'exploitation, majoritairement par fracturation, du gaz naturel en Alberta.

Selon les calculs de GNL Québec, le projet devrait permettre de réduire les émissions mondiales de GES de 28 millions de tonnes. « Le scénario de vente actuel soumis est conservateur et nous sommes convaincus que le projet Énergie Saguenay permettra un gain net positif pour l'environnement », précise la directrice principale, affaires publiques et relation avec les communautés, Stéphanie Fortin.

L'entreprise ne veut toutefois pas dévoiler « publiquement » les noms des acheteurs de son gaz naturel liquéfié, et ce, « pour des raisons concurrentielles ».

## La course à l'indépendance

MICHEL DAVID



Une semaine après le PQ, c'était au tour de QS de réaffirmer en congrès sa foi dans l'indépendance du Québec. Dans cette course aux électeurs souverainistes, les solidaires ont cependant pris une longueur d'avance. Contrairement à leurs homologues péquistes, qui se sont contentés d'une déclaration de principes, ils ont abordé les choses concrètes, comme la création d'une armée ou d'une agence de renseignements.

A QS, on n'aime pas être accusé de tiédeur sur la question nationale. Gabriel Nadeau-Dubois soutient n'avoir jamais rencontré de fédéralistes dans son parti. À les entendre scander « On veut un pays », ceux qui étaient présents à Longueuil samedi étaient indéniablement souverainistes. Ce sont plutôt les électeurs solidaires qui le sont moins. D'un sondage à l'autre, environ 40 % d'entre eux disent qu'ils voteraient Non s'il y avait un autre référendum, et ils sont nombreux à avoir appuyé le NPD plutôt que le Bloc québécois à la dernière élection fédérale.

QS propose toujours un « projet de société » résolument de gauche, mais il est vrai qu'il y a plus d'accent sur l'indépendance dans le discours solidaire depuis que Manon Massé et Gabriel Nadeau-Dubois sont devenus les porte-parole, et la fusion avec Option nationale a clairement eu un effet d'entraînement. Cela s'est traduit en fin de semaine par l'adoption d'une démarche qui s'apparente beaucoup à une élection référendaire, à moins de refuser d'appeler un chat un chat.

Le programme de QS prévoyait déjà que l'élection d'un gouvernement solidaire serait suivie de celle d'une Assemblée constituante chargée de rédiger la Constitution d'un Québec souverain, qui ferait ensuite l'objet d'un référendum. L'indépendance ne serait proclamée qu'après l'approbation de cette Constitution par la population.

Cette démarche demeure la même, à cette différence que, durant la période de transition entre son élection et la tenue d'un référendum, un gouvernement solidaire se sentirait autorisé à se comporter comme un État déjà souverain et à prendre des initiatives allant à l'encontre de la Constitution canadienne.

• • • • •

Cette approche dite des « gestes de rupture » n'est pas nouvelle. Le directeur de l'Action nationale, Robert Laplante, en avait lancé l'idée au milieu des années 2000 et Jacques Parizeau l'avait lui-même reprise à son compte. Après plusieurs mois de débat, le PQ l'avait officiellement rejetée au congrès de juin 2005.

Au congrès de QS, certains ont bien tenté de s'opposer à une démarche qu'ils jugent antidémocratique et qui risque de rebuter ceux dont l'indépendance n'était pas la priorité quand ils ont adhéré à QS. Les amendements empreints d'une certaine retenue ont toutefois été rejetés de façon systématique. La grande majorité des délégués étaient manifestement d'accord avec l'ancien chef d'ON, aujourd'hui député solidaire de Jean-Lesage, Sol Zanetti, selon lequel la Constitution canadienne n'a aucun fondement démocratique, puisqu'elle n'a jamais été soumise à la population.

Il est sans doute vrai qu'au lendemain de l'élection d'un gouvernement solidaire, Ottawa utiliserait tous les moyens possibles pour saboter le travail de l'Assemblée constituante, mais il est loin d'être certain que les Québécois seraient disposés pour autant à plonger dans le chaos constitutionnel et à se laisser enfermer dans une sorte de « cage à homard » 2.0 sans avoir eu l'occasion de dire s'ils veulent l'indépendance ou non.

• • • • •

Le contraste entre l'intrépidité des militants de QS et la prudence manifestée par les délégués au congrès de « refondation » du PQ était frappant. Tout en affirmant que leur action politique « se concentrera sur la formation d'un pays », les péquistes ont refusé de s'engager à proposer une « voie d'accession » dans un premier mandat.

La nature même de cette « voie d'accession » demeure imprécise. L'entente sur une « feuille de route » commune signée en mai 2017 par le PQ, QS, ON et le Bloc québécois, avant d'être reniée par QS, prévoyait bien la « mise en place » d'une Assemblée constituante, selon des modalités qui restaient à définir, de même que la tenue d'un référendum qui permettrait de se prononcer à la fois sur le statut politique du Québec et sur la Constitution d'un État indépendant élaborée par l'Assemblée constituante. Il n'y avait cependant aucune référence à des « gestes de rupture ».

Bien entendu, rien n'empêche le PQ de reprendre le débat d'il y a quinze ans, mais il a bien d'autres chats à fouetter pour le moment. De toute manière, rien n'indique que les Québécois aient présentement la moindre envie de participer à cette course à l'indépendance.

**Il est sans doute vrai qu'au lendemain de l'élection d'un gouvernement solidaire, Ottawa utiliserait tous les moyens possibles pour saboter le travail de l'Assemblée constituante, mais il est loin d'être certain que les Québécois seraient disposés pour autant à plonger dans le chaos constitutionnel et à se laisser enfermer dans une sorte de « cage à homard » 2.0 sans avoir eu l'occasion de dire s'ils veulent l'indépendance ou non**



François Legault a été accueilli au lancement officiel de la campagne de financement de la Fondation pour la langue française, lundi, à Montréal, par Pauline Marois, présidente de la campagne, et par John Parisella, coprésident de l'organisme.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

## Québec ne peut défendre à lui seul le français, pense Marois

GUILLAUME BOURGULT-CÔTÉ  
LE DEVOIR

Ce n'est pas au gouvernement seul d'agir pour empêcher que le français ne « s'effrite » au Québec : la société civile — les citoyens — a un rôle central à jouer, estime l'ancienne première ministre Pauline Marois.

« Oui, le gouvernement a une responsabilité... mais les citoyens aussi », a soutenu M<sup>me</sup> Marois lundi, en marge du lancement d'une campagne de financement de la Fondation pour la langue française. « Ce sont les premiers responsables de cette question. »

Pauline Marois juge que « s'il n'y a pas d'intervention des citoyens pour agir, parler, s'approprier cette langue, s'affirmer pour souhaiter que dans les commerces [on leur réponde en français], on risque de voir s'effriter cette langue. Ça n'exclut pas que le gouvernement intervienne, mais des citoyens doivent s'approprier cette démarche et cette action ».

M<sup>me</sup> Marois avait fait une sortie remarquée à la fin de l'été autour des « glissements » du français observés dans une étude récente de l'Office québécois de la langue française. Lundi, la publication d'un sondage Léger commandé par la Fondation et indiquant que 62 % des répondants se disent « préoccupés par l'usage du français dans l'espace public » est venue « confirmer les inquiétudes » de l'ancienne cheffe du Parti québécois.

« Il y a le risque de l'indifférence, dit-elle. On voit que chez les jeunes, il y a

une préoccupation moins grande [...] quand on s'adresse à eux en anglais dans un commerce. Ils sont moins portés à réagir. »

### Legault d'accord

François Legault, qui a participé au lancement officiel de la campagne de financement en soirée, a abondé.

« C'est inquiétant de voir que les jeunes ne s'inquiètent pas assez », pense le premier ministre. Mais il a soutenu qu'il faut dans ce contexte « aider les jeunes à aimer davantage le français », en en faisant la « promotion, en [investissant] en culture ». « Plus on aime notre langue, plus on en est fiers, plus on la défend. »

M. Legault, qui n'exclut pas de revoir la Loi 101, a réitéré qu'il entend agir pour que le gouvernement « donne l'exemple » et communique en français avec les citoyens nouvellement arrivés. Plus largement, il estime qu'il y a « beaucoup d'emphase à mettre sur le français langue de travail et le français chez les nouveaux arrivants ».

Le sondage Léger de lundi donne une mesure de la perception qu'ont les citoyens de l'état du français au Québec : 56 % des répondants estiment que la situation s'est détériorée depuis dix ans. Une majorité (58 %) pense aussi que « l'avenir du français est avant tout la responsabilité » de chaque citoyen.

### Pas de loi sur le « Bonjour-Hi »

Concernant le « Bonjour-Hi », Pauline Marois ne croit pas que le gouvernement peut faire grand-chose sur le plan

légal. « Ce serait un peu compliqué » d'adopter une loi interdisant la formule, a-t-elle dit en faisant référence à une idée effleurée en octobre par le ministre responsable du dossier de la langue française, Simon Jolin-Barrette.

Est-ce dire que Québec ne peut rien dans ce dossier ? Non, répond M<sup>me</sup> Marois. « Il y a eu une motion unanime adoptée par l'Assemblée nationale » en 2017 pour préconiser l'utilisation du « Bonjour » dans les commerces, a-t-elle rappelé. Ce genre de geste « manifeste la volonté qu'ont les décideurs que ça devienne une règle [...]. C'est un engagement moral qui a énormément de poids. »

### Une fondation « apolitique »

Mise sur pied l'an dernier pour « promouvoir la langue française », la Fondation pour la langue française est un « véhicule purement philanthropique et apolitique », précisait lundi Maxime Laporte, coprésident de l'organisme, avec John Parisella.

« La mission [de promotion] s'inscrit de manière complémentaire au combat plus axé sur la défense de la langue et sur des propositions de mesures politiques » que d'autres acteurs peuvent faire, dit-il.

La campagne « Je parle le français par cœur » vise à amasser cinq millions de dollars. L'argent doit notamment servir à financer des projets d'intégration pour les immigrants allophones et des campagnes de promotion.

Avec Leïla Jolin-Dahel

### III FAMILLE

## Québec investira en priorité dans les CPE des quartiers défavorisés

MARCO FORTIER  
LE DEVOIR

Le ministre Mathieu Lacombe compte s'attaquer au « développement pratiquement sauvage » des garderies non subventionnées, surtout dans l'île de Montréal, en créant des centaines de places en centres de la petite enfance (CPE) dans les quartiers les plus défavorisés.

Le ministère de la Famille a déjà autorisé la création de 400 places en CPE dans quatre quartiers parmi les plus défavorisés de Montréal, qui ont les plus grands besoins en services éducatifs pour les tout-petits — Montréal-Nord, Saint-Michel, Parc-Extension et LaSalle.

Le Devoir a révélé lundi que la Direction régionale de santé publique (DRSP) de Montréal recommande au gouvernement Legault d'investir en priorité dans ces quatre secteurs. Les quartiers les plus défavorisés ont proportionnellement 2,5 fois moins de places en CPE que les secteurs les mieux nantis de l'île de Montréal. Ces « iniquités » nuisent

au développement des enfants les plus vulnérables, qui ont le plus besoin des services éducatifs offerts par les CPE, déplore la Santé publique.

Le ministre de la Famille est d'accord avec les constats des chercheurs de la DRSP. « Il y a eu un développement pratiquement sauvage dans les dernières années, sur l'île de Montréal particulièrement, où les garderies privées non subventionnées se sont multipliées », dit-il au Devoir.

« Sur la multiplication des garderies privées, le défi qu'on a, c'est de réparer ce qui a été fait dans le passé, de revenir à un modèle où on est capables de mieux planifier le déploiement du réseau de CPE et de garderies subventionnées aux côtés des garderies non subventionnées. On est en mode rattrapage. On a mis nos cartes à jour, on sait exactement où sont les besoins. On va prendre en considération les endroits où il y a le plus de jeunes avec des vulnérabilités, où l'indice de défavorisation est le plus élevé », a précisé le ministre.

Le gouvernement Legault compte respecter son engagement de créer 15 000 places en garderies subventionnées, en vaste majorité dans des CPE, d'ici les deux prochaines années ; 11 000 de ces places étaient « gelées » depuis des années pour des raisons budgétaires.

Les 4000 autres places sont attribuées ou en voie de l'être, indique le ministre.

Il est par ailleurs trop tôt pour dire combien de garderies privées non subventionnées (offrant 69 000 places) seront converties en garderies subventionnées, selon le ministre de la Famille. Il a annoncé la semaine dernière qu'un projet-pilote de conversion de places non subventionnées sera mis en place à compter de l'année 2020.

Chose certaine, « les garderies non subventionnées sont tellement surreprésentées sur l'île de Montréal qu'au moment où on se mettra à faire de la conversion, nécessairement il y en aura beaucoup qui sera faite sur l'île de Montréal », dit Mathieu Lacombe.

III RECHERCHE

# Croissance du stress chez les mères de jeunes enfants

Un nouveau rapport brosse un portrait des tout-petits et de l'environnement dans lequel ils grandissent

PAULINE GRAVEL  
LE DEVOIR

Au Québec, les mères de jeunes enfants sont de plus en plus nombreuses à vivre un niveau élevé de stress en raison de leur difficulté à concilier leurs obligations professionnelles et familiales, indique le nouveau portrait de l'Observatoire des tout-petits. Or, ce stress peut avoir des répercussions négatives sur le développement des enfants, notamment sur le lien d'attachement avec les parents, soulignent les auteurs de ce portrait.

Chaque année, l'Observatoire des tout-petits, qui est financé par la Fondation Lucie et André Chagnon, fait le portrait d'une facette particulière de la petite enfance au Québec. Ce portrait synthétise des données provenant de multiples sources, dont principalement de l'Institut de la statistique du Québec et de ministères. Cette année, les experts et chercheurs universitaires qui ont participé au portrait se sont penchés sur les conditions et les environnements dans lesquels grandissent les tout-petits.

L'Observatoire a relevé que 39 % des mères d'enfants de moins de cinq ans vivent un niveau élevé de stress, contre 23 % des pères. En plus de frapper davantage les mères que les pères, ce stress associé à la conciliation famille-travail est en augmentation depuis quelques années.

« On dit toujours que les tout-petits sont des éponges. Un tout-petit qui grandit dans un milieu stressant peut absorber une partie de ce stress. De plus, les parents qui ont de la difficulté à concilier le travail et la famille auront moins de disponibilité pour passer du temps de qualité avec leurs enfants [...]. Or, le lien d'attachement est un important pilier de la santé mentale et de l'estime de soi », fait remarquer Fannie Dagenais, directrice de l'Observatoire, qui propose des pistes de solutions.

« On peut penser à un horaire de travail plus souple durant les premières années de vie de l'enfant, ou à des mesures qui favorisent l'implication des pères, car lorsqu'il y a un meilleur partage des responsabilités familiales entre les pères et les mères, ces dernières disent éprouver moins de stress. Mais on a plus souvent le réflexe de penser aux mères quand on réfléchit aux mesures collectives et aux programmes à mettre sur pied pour les familles, alors qu'on devrait penser davantage aux pères, ou du moins s'assurer qu'ils



soient inclus dans ces programmes et les services pour qu'ils puissent bien jouer leur rôle de papa », poursuit-elle.

## Faible revenu

Les auteurs du portrait déplorent par ailleurs le fait que 13,9 % des petits Québécois âgés de 0 à 5 ans — soit environ 75 000 enfants — appartiennent à une famille à faible revenu, et qu'une famille sur dix de tout-petit vive de l'insécurité alimentaire. Les auteurs se disent particulièrement préoccupés par cette situation, sachant que les enfants de milieux défavorisés connaissent, à l'âge de 3 ans, 600 mots de moins que ceux de milieux favorisés, et que cet écart peut avoir des répercussions sur la réussite des enfants au primaire, au secondaire et même sur le niveau d'étude atteint à l'âge adulte.

« Il a été démontré scientifiquement qu'une mesure efficace pour diminuer ce fléau consiste à favoriser l'accès à un logement abordable et de taille suffisante aux familles avec de jeunes enfants, car on diminue ainsi la pression financière sur les familles, particulièrement celles ayant de faibles revenus », affirme M<sup>me</sup> Dagenais.

**Les auteurs du portrait déplorent que 13,9% des petits Québécois âgés de 0 à 5 ans — soit environ 75 000 enfants — appartiennent à une famille à faible revenu.**

JACQUES NADEAU  
LE DEVOIR

# Paris grince des dents

## OLYMPISME

SUITE DE LA PAGE A 1

« Pour le CIO, c'est un passage obligé, observe de son côté Jacques Nantel, professeur émérite à HEC Montréal. Il y a moins de compagnies traditionnelles pour sponsoriser les Jeux : les géants, ce sont Google, Airbnb et Uber maintenant. » Et pour Airbnb ? « Il y a une question de prestige à se placer dans la cour des grands », dit-il.

Selon plusieurs observateurs, Airbnb cherche aussi à redorer son image, elle qui a maintes fois été montrée du doigt, taxée d'être un mauvais citoyen entrepreneurial. Hausse des loyers, transformation de quartiers entiers en zones touristiques, délinquance fiscale : plusieurs grandes villes du globe entendent présentement lui serrer la vis, voire lui barrer la route.

C'est le cas de la mairesse de Paris, Anne Hidalgo, qui a grincé des dents lundi. Celle qui est candidate à sa réélection a envoyé une lettre au président du CIO afin de l'avertir des « risques » et des « conséquences » d'une telle alliance.

Airbnb crée une pression à la hausse sur le prix des loyers et aggrave la pénurie d'appartements, ce qui pénalise surtout la classe moyenne, déplore-t-elle dans sa missive. M<sup>me</sup> Hidalgo réitère en outre son souhait de sonder ses citoyens sur une éventuelle interdiction du géant dans les arrondissements centraux de la ville, où quelque 26 000 logements auraient été retirés du marché locatif.

De son côté, Airbnb assure que son partenariat avec le CIO permettra notamment aux « résidents » et aux « hôtes locaux » de toucher un « revenu direct » pendant la tenue des Jeux à la maison.

## Pression sur les prix

Airbnb n'en est pas à sa première expérience olympique. La multinationale a pour la première fois signé en 2016 un partenariat avec la Ville de Rio de Janeiro, au Brésil. Elle devait ainsi fournir plusieurs milliers de logements pendant la tenue des Jeux olympiques. Résultat ? Le prix des locations affichées sur la plateforme a bondi, tout comme celui des chambres d'hôtel.

À l'orée du début des Jeux, en août 2016, le média américain Bloomberg rapportait que la capitale brésilienne trônait désormais au sommet des villes les plus chères au monde sur Airbnb, devant Miami et San Francisco. Le prix moyen d'une nuitée : 206 \$US.

Airbnb soutient pour sa part que, lors des Jeux de Rio, la multinationale avait offert une capacité d'hébergement supplémentaire équivalant à 257 hôtels. Deux ans plus tard, lors des JO de Pyeongchang, en Corée du Sud — où là aussi Airbnb s'est entendu avec le comité organisateur —, c'est l'équivalent de 46 hôtels qui a été fourni par la plateforme américaine.

Les prix de logements affichés sur Airbnb risquent fort d'exploser dans la foulée des prochaines olympiades, observe néanmoins au bout du fil Pier-André Bouchard St-Amant, professeur à l'ENAP. « Là où ça devient plus dangereux, c'est qu'Airbnb peut faciliter l'augmentation des prix par le rachat de concurrents », ajoute-t-il, ce que le géant s'emploie déjà à faire.

Et maintenant que le CIO lui ouvre grandes les portes, les velléités monopolistiques du géant américain sont d'autant plus inquiétantes, dit le professeur, alors qu'il pourrait « avantager certains fournisseurs » et « faire évoluer les prix pour aller chercher plus de profits ». « C'est à mon sens un enjeu beaucoup plus problématique que ses dépenses en marketing. »

## Réduire les coûts

Ce partenariat ne surprend en rien Romain Roult, professeur au Département d'études en loisir, culture et tourisme de l'Université du Québec à Trois-Rivières. « Le président du CIO n'a plus le choix désormais surtout pour le bassin traditionnel des candidatures occidentales de se positionner ainsi. »

L'« exubérance » d'olympiades récentes — celle de Sotchi, par exemple, qui a coûté à la Russie plus de 50 milliards — a amené des villes d'Europe et d'Amérique du Nord à faire marche arrière, si ce n'est carrément à refuser de poser leur candidature.

Parmi elles : Calgary. La métropole albertaine était en lice pour les olympiades d'hiver de 2026, mais ses citoyens ont voté contre le projet lors d'un référendum l'an dernier, inquiets de se voir refiler une facture salée pour la construction d'installations qui accumuleront ensuite la poussière.

Les Jeux ont finalement été octroyés à Milan/Cortina d'Ampezzo, le CIO préférant la candidature italienne à celle de Stockholm, en Suède.

Les villes peuvent donc espérer sauver des sous dans la construction des commodités d'accueil pour touristes et familles d'athlètes, mais elles devront tout de même sortir le chéquier : pour les équipements sportifs, d'une part, mais aussi pour la construction d'un « village olympique » — dont l'existence n'est pas remise en cause par le nouveau partenariat, a précisé lundi M. Bach.

« Les athlètes se doivent de rester dans des complexes ultra-sécurisés pendant les Jeux. Et ça, ça ne changera pas », renchérit le professeur Roult, soulignant que la sécurité est désormais centrale dans le budget des villes hôtes, exposées au risque qu'un acte terroriste survienne durant les Jeux.

**Il y a moins de compagnies traditionnelles pour sponsoriser les Jeux : les géants, ce sont Google, Airbnb et Uber maintenant**

JACQUES NANTEL



**Incroyable, mais vrai! 0,95 \$ la transaction.**

Investisseurs actifs, profitez d'une tarification avantageuse.

Visitez [bncd.ca/nouvelle-tarification](http://bncd.ca/nouvelle-tarification)

\*Des conditions s'appliquent. Banque Nationale Courtage direct (BNCD) est une division de la Financière Banque Nationale inc. (FBN). BNCD offre des services d'exécution d'ordres sans conseils et ne formule aucune recommandation en matière d'investissement. Les clients sont seuls responsables des conséquences financières et fiscales de leurs décisions de placement.

**BANQUE NATIONALE**  
COURTAGE DIRECT



# Publisac : 10 mythes et réalités

publi  
sac

## 1.

**Mythe:**

Le Publisac détruit la forêt.

**Réalité:**

Aucun arbre n'est coupé pour produire les circulaires. Elles sont imprimées sur du papier journal fabriqué à partir des résidus des scieries.

## 2.

**Mythe:**

Le système de distribution actuel ne fonctionne pas et ne permet pas de réduire à la source.

**Réalité:**

Si vous ne voulez pas recevoir le Publisac, composez le 1 888 999-2272 ou visitez [publisac.ca](http://publisac.ca). Vous contribuerez ainsi à réduire à la source, comme le font 200 000 foyers québécois.

## 3.

**Mythe:**

Les hebdomadaires survivront sans le Publisac.

**Réalité:**

Les éditeurs d'hebdomadaires au Québec affirment que la fin du Publisac mettrait leur modèle d'affaires en péril.

## 4.

**Mythe:**

Personne ne consulte le Publisac.

**Réalité:**

9 Québécois sur 10 le consultent. Il permet d'économiser plus de 1 000 \$ par année et de lire l'hebdomadaire local.

## 5.

**Mythe:**

À l'ère de l'Internet, les circulaires en papier n'ont plus leur place.

**Réalité:**

Les consommateurs préfèrent encore le format papier pour comparer et planifier. De plus, les ménages à faible revenu et les personnes âgées n'ont pas tous accès à Internet.

## 6.

**Mythe:**

Un sac en papier serait mieux qu'un sac en plastique.

**Réalité:**

Le sac en plastique est meilleur : il protège les circulaires des intempéries, facilite leur manutention et empêche leur dispersion. Il est produit au Québec, fait à 100 % de déchets de plastique et toujours 100 % recyclable.

## 7.

**Mythe:**

Depuis que la Chine refuse nos matières résiduelles, il n'y a plus de marché pour les circulaires recyclées au Québec.

**Réalité:**

Il y a un excellent marché au Québec pour ce papier journal, pourvu qu'il soit trié convenablement. Il peut être transformé en boîtes de céréales ou en contenants d'œufs, par exemple.

## 8.

**Mythe:**

Au Québec, les contribuables paient pour le recyclage.

**Réalité:**

Les entreprises qui mettent en marché contenants, emballages et imprimés financent les coûts des services municipaux de collecte sélective, incluant ceux des centres de tri.

## 9.

**Mythe:**

Ce sont uniquement les grandes chaînes commerciales qui utilisent le Publisac.

**Réalité:**

Outre les commerces du coin, la plupart des magasins qui opèrent sous le nom de bannières sont détenus par des entrepreneurs locaux qui l'utilisent pour attirer la clientèle de leur quartier.

## 10.

**Mythe:**

Le Publisac continuerait d'exister s'il n'était distribué qu'à ceux qui indiquent vouloir le recevoir.

**Réalité:**

Le Publisac est un média de masse gratuit. Avec 6 500 versions différentes chaque semaine et 4 000 routes de distribution, il serait trop complexe et coûteux de gérer une base de données de 3 millions de foyers. Ce serait la fin du Publisac.

Pour plus d'information,  
visitez [jaimemonpublisac.ca](http://jaimemonpublisac.ca)  
ou contactez-nous à [info@publisac.ca](mailto:info@publisac.ca).

tc • TRANSCONTINENTAL

## III PROJETS INDÉPENDANTISTES

## Au-delà du réel

Q

ROBERT  
DUTRISAC

Québec solidaire est sorti de son congrès plus indépendantiste que jamais, du moins si on considère certaines propositions adoptées par les quelque 600 militants réunis en fin de semaine à Longueuil.

Si QS remporte les élections en 2022, une perspective qui semble stimuler les troupes, son gouvernement fera des « gestes de rupture » avec le Canada d'entrée de jeu, sans attendre l'issue des travaux de l'Assemblée constituante chargée de rédiger une Constitution d'un Québec indépendant, un texte fondateur qui serait soumis à la population par la voie d'un référendum dans un premier mandat. Un gouvernement solidaire entend violer le cadre constitutionnel canadien, la Loi constitutionnelle de 1867 étant « illégitime », a dit Sol Zanetti, l'ancien chef d'Option nationale, « un torchon colonial », a renchéri l'ancienne présidente d'ON, Émilie Charbonneau. Sur le strict plan de la légitimité démocratique, ils n'ont pas tort, et cela vaut aussi pour sa modification imposée au Québec en 1982.

« L'acte d'autodétermination exige inévitablement des ruptures », a soutenu la co-porte-parole, Manon

Massé. Ainsi, un gouvernement solidaire percevrait d'emblée tous les impôts, les taxes et autres contributions fédérales sur le territoire québécois et remettrait ce qu'il jugerait être son dû au gouvernement fédéral par la suite. Il abolirait le poste de lieutenant-gouverneur du Québec ainsi que le serment d'allégeance à la reine que les élus de l'Assemblée nationale sont dans l'obligation de prêter. Dès le premier jour d'un gouvernement solidaire, les pipelines et les gazoducs ne relèveraient plus d'Ottawa, mais bien de Québec, qui en bloquerait le passage sur le territoire québécois.

Deux ans après la fusion d'ON et QS, ces engagements reprennent des éléments du programme de la formation politique fondée par Jean-Martin Aussant. Dans un sens, l'aval donné à ces gestes de rupture parachève la fusion des deux partis et confirme que l'approche de QS au regard de l'indépendance est résolument oniste.

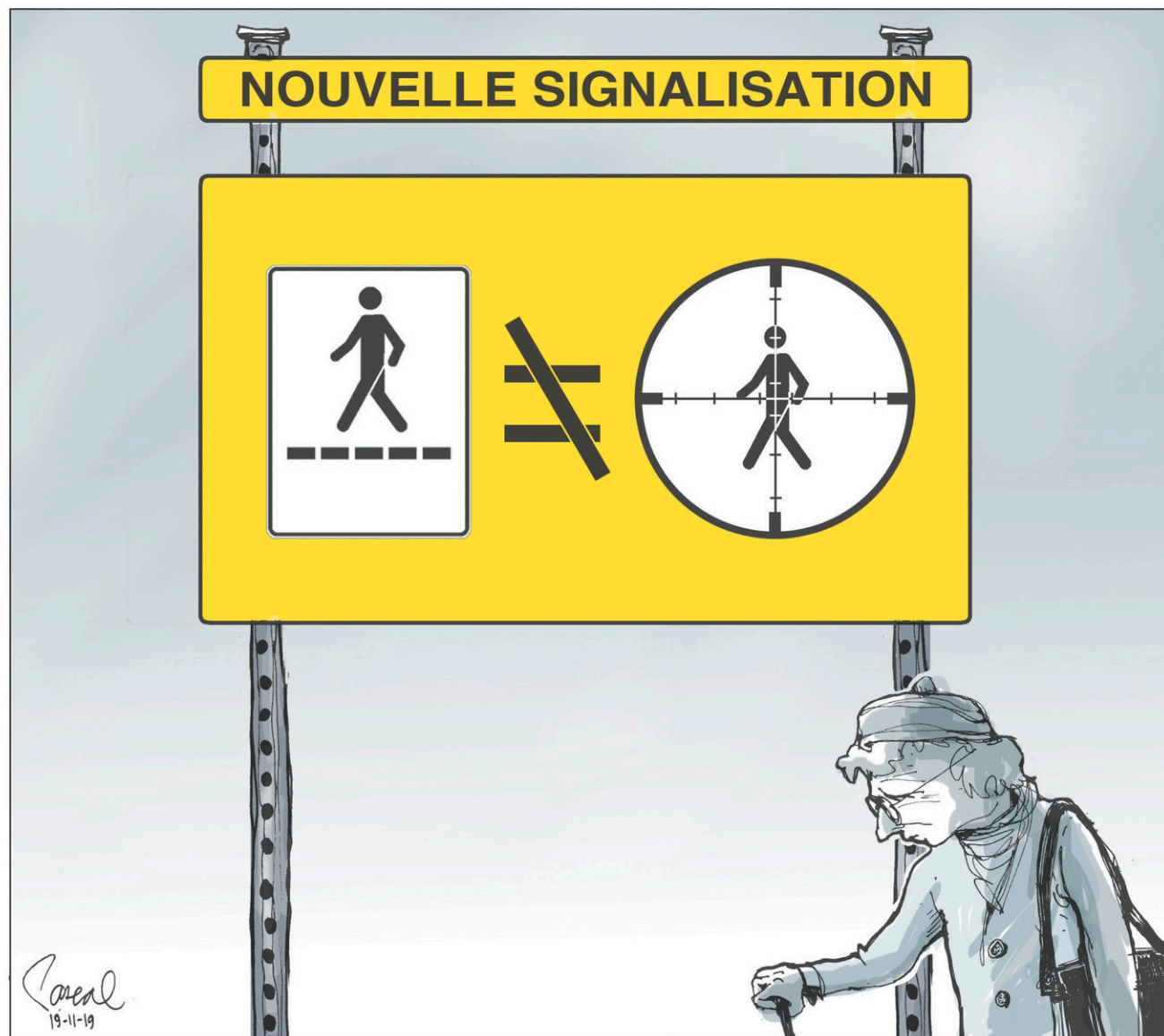
Évidemment, la perception par Revenu Québec des taxes et impôts fédéraux payés sur le territoire québécois n'est pas sans poser des problèmes pratiques. Que ferait le gouvernement solidaire si Ottawa refusait de se soumettre aux nouvelles règles du jeu, comme il faudrait s'y attendre, et forçait les contribuables québécois à lui verser des impôts sous peine d'amendes? Pris entre deux feux, le pauvre contribuable devrait-il payer deux fois?

Jean-Martin Aussant, qu'on ne pouvait taxer de naïveté, avait une réponse toute prête. Si d'aventure, Option nationale, avec sa plate-forme indépendantiste radicale, remportait la victoire et formait le gouvernement, ces questions d'intendance provinciale ne se poseraient plus, les électeurs ayant décidé, de façon non équivoque, que le Québec deviendrait un pays. La réalité politique ne serait plus du tout la même. Nous serions dans un autre monde, ce qui permettait à ON, et permet aujourd'hui à QS, de ne pas accorder d'importance aux détails terre à terre. Ainsi, puisque l'élection d'un gouvernement solidaire en 2022 n'est pas une possibilité réelle, point besoin pour QS de s'enfermer dans les fleurs du tapis.

Pour sa part, le Parti québécois est loin d'avoir un plan de match défini. En congrès à Trois-Rivières, les péquistes ont adopté une simple déclaration de principes où le parti s'engage « à tout mettre en œuvre pour mener le Québec à son indépendance nationale ». Son action politique « se concentrera sur la fondation d'un pays, non pas sur la gestion ordinaire d'une province ». C'est vague et bon enfant : rien de concret n'est encore arrêté. Ce sera à son prochain chef de voir à la suite des choses. L'élection de 32 députés du Bloc québécois apporte certes un baume au PQ, mais on ne peut associer cette renaissance à une montée indépendantiste, d'autant plus que le chef bloquiste, Yves-François Blanchet, veut essentiellement faire fonctionner le Parlement fédéral.

Sur les lignes de côté s'est placée la députée « souverainiste indépendante » Catherine Fournier, qui publie un nouveau livre intitulé *Le projet Ambition Québec: s'organiser pour l'indépendance*. Selon l'élue, la promotion de l'indépendance passera par des initiatives non partisans, par une « flotte » plutôt que par un « vaisseau amiral ». Huit mois après sa démission du PQ, on ne peut pas dire que sa vision s'est incarnée dans la réalité.

Pour l'heure, QS est peut-être plus indépendantiste que jamais — on peut d'ailleurs se demander ce qu'en pensent les gauchistes internationalistes dans ses rangs —, mais la rivalité belliqueuse qu'il oppose au PQ n'a pas baissé d'un cran. La réalité, c'est que les indépendantistes resteront profondément divisés tant que QS et le PQ se regarderont en chiens de faïence.



## LETTRES

## Appui de QS au NPD : un choix révélateur

Lors de la dernière élection fédérale, le mot d'ordre de Québec solidaire a été d'appuyer le NPD pour contrer l'élection de conservateurs dans certains comtés. Cette pratique a contribué à favoriser les libéraux fédéralistes au détriment du Bloc. Cette attitude a mis en relief la place qu'occupe la position souverainiste de QS par rapport aux idées sociales de gauche de ce parti, dont le socle idéologique est ancré dans un communisme populiste centré sur la lutte de classes.

C'est sans doute pour nous faire oublier ses accointances fédéralistes que QS a voulu projeter une image souverainiste lors de son dernier congrès. Faisant d'une pierre deux coups, il a voulu se positionner comme le futur vaisseau amiral de l'indépendance, tout en banalisant le retour du PQ à ses idéaux d'origine.

Nous voilà replongés dans « l'antithèse Vallières-Gagnon » des années 1970. Si Vallières proposait de faire l'indépendance d'abord et de décider par la suite d'un contenu idéologique de gauche, Gagnon était plutôt

d'avis qu'il fallait au préalable opter pour un remplacement du capitalisme par un système socialiste, avant de réaliser la souveraineté du Québec.

Ce syndrome de la poule et de l'œuf divise également le PQ et QS. Si le PQ désire d'abord réaliser l'indépendance en introduisant par la suite des valeurs sociales démocrates, QS, fortement influencé par sa base militante d'obédience communiste, veut remplacer le système capitaliste avant de faire l'indépendance. Ainsi, on comprend mieux pourquoi QS a préféré appuyer le NPD, parti de gauche fédéraliste, au détriment du Bloc, qui, lui, a bénéficié du vote péquiste.

Les deux partis souverainistes devront se présenter à visage découvert aux prochaines élections et éviter, comme l'a fait QS à la dernière élection québécoise, d'afficher une image identitaire reliée à Bouchard-Taylor pour s'y soustraire après le scrutin. Pour ce qui est du PQ, le contenu de son projet de souveraineté devra être défini et se retrouver au cœur même de son programme électoral. Quant à Québec solidaire, son option sociale de gauche devra être mise sur la table intégralement, en évitant d'y puiser seulement des éléments givrés à la sauce populiste.

Marcel Perron  
Neuville, le 18 novembre 2019

## OK, millénariaux!

Dans sa chronique du 15 novembre, Aurélie Lanctôt invite les boomers à réinventer le monde. C'est gentil, mais nous avons déjà donné, merci. Et comme elle le reconnaît, nous avons parfois beaucoup donné. Nous avons cru avoir assez secoué les conventions, assez contesté l'ordre établi, assez manifesté pour la paix, assez prôné l'égalité des sexes et des classes sociales, et nous être assez battus comme féministes pour que le monde se réinvente.

Mais pour beaucoup de millénariaux, il semble que nous ayons eu tout faux. Tout faux surtout de ne pas avoir su pressentir, dans les années soixante-prophètes, la fragilité de la planète.

Même si beaucoup d'entre nous militent toujours pour un avenir meilleur, il faut reconnaître que nous sommes aujourd'hui à l'âge des rhumatismes et des deuils. Que les millénariaux se réjouissent : tout l'espace leur appartient bientôt. Alors, comme des adolescents devenus adultes, il leur faudra décider : continuer à blâmer les générations qui les ont précédés pour tous les maux de la planète ou assumer leur héritage, combattre l'adversité et tenter à leur tour de réinventer le monde.

Élisabeth Melançon  
Montréal, le 16 novembre 2019

## LIBREOPINION

## La réforme Roberge : une goutte d'eau dans l'océan

Jacques Landry  
Président de la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec, FPPE-CSQ

Cent soixante professionnels de plus dans les écoles avec l'argent économisé par l'abolition des commissaires scolaires : c'est ainsi que le ministre caquiste Jean-François Roberge vend sa réforme du réseau scolaire. Comme beaucoup d'éléments contenus dans le fameux projet de loi 40, ce n'est que de la poudre aux yeux, une goutte d'eau dans l'océan.

En cette Semaine des professionnelles et professionnels de l'éducation, je demande plutôt au ministre de reconnaître à sa juste valeur la contribution à la réussite éducative de ces 10 000 hommes et femmes, ces orthophonistes, psychoéducatrices, psychologues, orthopédagogues, animateurs, conseillers d'orientation, conseillers pédagogiques, architectes, ingénieurs, bibliothécaires et autres qui contribuent par leur expertise unique à changer le monde un élève à la fois.

Il ne faut pas se leurrer : rien dans la réforme que propose le ministre Roberge ne vient améliorer l'accès des élèves aux services professionnels. C'est dans le prochain budget que nous verrons si le ministre passera de la parole aux actes en augmentant et en protégeant le financement de ces services.

Que le ministre Roberge l'avoue : le salaire des commissaires scolaires ne sera pas transformé miraculeusement en ajout de ressources professionnelles. Au contraire, par le biais de règles budgétaires de plus en plus décentralisées, le ministère accorde désormais aux écoles le pouvoir de choisir le type de ressources — professionnelles, enseignantes ou de soutien — qu'elles préfèrent.

Si des écoles applaudissent à ce changement, nous y voyons plutôt une menace à la répartition équitable des ressources. Globalement, il y a plus de professionnels, mais leurs services sont saupoudrés un peu partout, sans vision et sans organisation cohérentes. Résultat? Le nombre de psychologues par élève

**Souhaitons que le renouvellement de la convention collective permette d'améliorer les conditions de travail et salariales de ce personnel pour l'attirer auprès des élèves qui en ont grand besoin**

stagne et le niveau de services universels, dont l'orientation scolaire et les services d'animation, tend même à baisser.

Il faut aussi dire qu'avec les miettes qu'elles reçoivent, plusieurs écoles décident aujourd'hui de sous-traiter au privé ces services essentiels aux élèves. Pen-

dant ce temps, les élèves reçoivent des services incomplets et inadaptés à la réalité du milieu scolaire... sans interventions ni suivis dans les milieux. Dans ce contexte, la poursuite du soutien offert ne sera pourvue qu'à grands frais pour les parents.

Il faut le reconnaître, le personnel professionnel ne se bouscule pas aux portes du réseau scolaire, une situation entre autres mise en lumière par les cadres scolaires et les directions d'établissement.

Souhaitons que le renouvellement de la convention collective permette d'améliorer les conditions de travail et salariales de ce personnel pour l'attirer auprès des élèves qui en ont grand besoin ; les enseignants, les directions, les cadres, les experts s'entendent pour le dire. Nous proposons des solutions durables pour favoriser l'attraction et la rétention des professionnelles et professionnels et nous sommes prêts à les faire entendre.

À ce chapitre, il est temps de mettre en place un véritable seuil

de services dans le réseau scolaire. Le niveau de ressources professionnelles doit être déterminé par les besoins des élèves et du réseau scolaire. Le personnel professionnel doit cesser d'être la marge de manœuvre budgétaire.

C'est bien davantage que l'ajout de 160 ressources professionnelles qu'il faudra consentir pour réellement faire une différence pour les élèves. Nous estimons que 2000 ressources doivent être ajoutées pour atteindre un seuil minimal fonctionnel de 5 ressources professionnelles par tranche de 1000 élèves, et ce, uniquement pour les services directs aux élèves. Il en faudra encore davantage pour tenir compte des facteurs de vulnérabilité de certaines écoles et des réalités régionales particulières.

La CAQ a la réputation de tenir ses promesses électorales. Je l'invite à respecter celle qui concerne un seuil de services professionnels décent pour les élèves et les parents du Québec. Ils le méritent bien.

## III ITINÉRANCE

## Des lits pour sauver des vies

Caroline Leblanc

Étudiante au doctorat en santé communautaire

Kristelle Alunni-Menichini

Candidate au doctorat en toxicomanie

Vous êtes-vous déjà imaginé passer la nuit à -25 degrés, épuisé par le stress de la rue, le ventre creux par une alimentation défaillante et avec des vêtements humides, voire trempés? Croyez-vous sincèrement qu'il est possible d'avoir accès à un refuge en claquant des doigts?

La réalité est que l'accès aux refuges est encore difficile. Souvent, les personnes itinérantes souhaiteraient avoir accès à un lieu de répit, sans stress, à la chaleur, mais ce n'est pas toujours possible. C'est souvent le cas pour les personnes qui ne cadrent pas dans les critères d'accès des ressources, qui en sont bannies ou lorsque les ressources ne sont pas disponibles pour les accueillir.

Pensons par exemple aux personnes qui consomment des substances, celles qui ont un animal de compagnie, qui sont en couple, qui font partie d'une minorité sexuelle ou qui ont des troubles de comportement. Vous, vous n'auriez pas des sautes d'humeur dans ces conditions?

Cette année à Montréal, l'offre de service hivernale est bonifiée, ce qui démontre une grande volonté de mettre en place un filet de sécurité autour des personnes itinérantes pendant les grands froids. Le problème est qu'à l'heure où ces lignes sont écrites les refuges affichent complet et fonctionnent au maximum de leur capacité. Pourtant, les ressources supplémentaires restent inaccessibles malgré le froid qui frappe la métropole, et ce, jusqu'au 2 décembre. Beaucoup de lits vides qui pourraient sauver des vies.

Rappelons qu'en période hivernale, les haltes-chaleur et l'unité de débordement offrent une solution aux personnes itinérantes qui sont réfractaires, restreintes ou bannies dans les refuges d'urgence en place. Il s'agit



L'accès aux refuges est encore difficile à Montréal.

ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

d'un lieu où la personne peut se poser et se réchauffer.

Tous sont admis, même les êtres à quatre pattes. Dans ce cas, ces ressources à haut seuil de tolérance sont nécessaires bien avant le 2 décembre et elles devraient ouvrir 24 heures sur 24, mais c'est loin d'être le cas. Les gens doivent en repartir le matin à 7h, même lors des grands froids. Pourtant, bien des provinces l'ont compris. À Toronto, les haltes-chaleur sont ouvertes dès le 15 novembre 24 heures sur 24. Et nous, dans la métropole, que se passe-t-il? Et en région?

Ce qu'il faut comprendre, c'est que, pour bien des personnes, ces ressources ne sont pas une solution parmi d'autres, mais la seule option qu'elles ont pour survivre. En ce moment, ce trou de service oblige les personnes itinérantes à devoir jongler avec des ressources limitées. Quand on indique -10, -15 ou -27 degrés ressentis au baromètre, nos capacités de faire face à ces

conditions météorologiques sont restreintes, ce qui engendre de très grands risques pour la santé, la sécurité et l'intégrité des personnes qui y sont exposées. Certaines vont jusqu'à devoir se faire amputer à la suite de complications liées à une engelure ou même mourir d'hypothermie.

Cette situation est alarmante. Personne ne devrait être laissé derrière à aucun moment de l'année, été comme hiver. Nous devons arrêter d'exposer des personnes itinérantes à de très grands risques de mourir. Combien d'entre elles mourront cet hiver? Aucune donnée du coroner ne nous permettra de le valider puisqu'elles sont inexistantes.

Les personnes itinérantes ne sont pas des citoyens de seconde zone; il est crucial d'agir le plus rapidement possible afin que les ressources alternatives ouvrent dès les premiers froids. Tous ont le droit de vivre en sécurité et dans la dignité, et ce, durant toute l'année.

## Abus de logiciel

PIERRE TRUDEL



L'excellent reportage de l'émission *Enquête* diffusé jeudi dernier à Radio-Canada procure d'essentiels éclairages sur l'ampleur des défis pour assurer la sécurité des enfants les plus vulnérables. Outre l'ampleur des difficultés qu'affrontent au quotidien les professionnels de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ), le reportage révèle des faits troublants au sujet d'un logiciel appelé Système de soutien à la pratique (SSP) des professionnels de la DPJ. Cet instrument est d'usage obligatoire pour l'ensemble des professionnels de la DPJ. Il génère un document d'analyse à partir de réponses aux questions à choix multiples fournies par l'intervenant de la DPJ.

Dans un rapport produit en 2017, la Commission des droits de la personne a examiné comment avait été traité le signalement relatif à Thomas Audet, un enfant de 22 mois décédé en juin 2016 dans des circonstances encore nébuleuses. Un mois auparavant, son cas avait été porté à l'attention de la Direction de la DPJ. Le rapport de la Commission des droits de la personne montre du doigt les incohérences du logiciel pour des décisions discutables qui auraient retardé l'évaluation de son dossier.

La journaliste Pasquale Turbide explique dans son reportage que « Dans le cas de Thomas [...] le logiciel semble avoir produit un document aux conclusions contradictoires » et orienté les intervenants vers une décision qui a eu pour conséquence de reléguer son dossier à un rang plus bas dans l'ordre de priorité. Thomas est décédé 23 jours plus tard sans avoir été vu par une travailleuse sociale. Une intervenante explique dans le reportage que « le SSP génère parfois des rapports contredisant le jugement clinique de l'intervenante, qui a souvent passé une quinzaine d'heures à rencontrer l'enfant, les parents et des professionnels. Ce qui engendre des situations absurdes ».

Ce qui était au départ un instrument destiné à aider le professionnel dans son travail d'évaluation de la situation complexe semble être devenu un instrument qui sert à ordonner les « cas » dans des organisations qui doivent gérer les contradictions entre les missions très exigeantes qu'elles ont à accomplir et les ressources de plus en plus rares.

## D'outil d'aide à outil de décision

Les outils d'aide à la décision sont généralement conçus pour guider les professionnels et autres personnes ayant à prendre des décisions dans des situations complexes à recueillir systématiquement les informations pertinentes et nécessaires et aider à les analyser. Ce sont des outils destinés à aider à identifier et à sérier les faits multiples à considérer dans la prise de décision. Mais il est risqué de transformer de tels outils en décideurs.

Les outils d'aide à la décision sont forcément incomplets. Ils ne peuvent avoir tout prévu de la complexité des situations. Ils reposent sur des questions prédéterminées. Des questions nécessairement partielles. Le reportage nous apprend que « Le logiciel propose une série de questions à choix multiples, avant de générer un rapport censé guider le professionnel dans l'évaluation d'un cas. L'enquête, selon la travailleuse sociale et représentante syndicale Nancy Poulin, c'est que les choix de réponses sont souvent incomplets. Parfois, ta réponse n'est pas dans les choix de réponses. Ce qui nous est proposé ne fonctionne pas pour des problématiques avec des parents ou des enfants, par exemple. [...] On doit faire un choix de réponses qui ne correspond pas à la réalité pour être capable de passer à l'autre question ».

Dans un contexte de rareté de ressources, la tentation est forte de faire passer de tels outils d'un statut d'auxiliaire aidant à celui d'instrument de mesure et de détermination des « priorités ». Lorsqu'on fait de tels usages d'outils informatiques, on les transforme en normes de conduite. Ces instruments sont en effet dotés de fonctions qui finissent par jouer comme des règles qui s'imposent à tous ceux qui en font usage.

C'est là que la limite est franchie. Lorsque l'outil est configuré de manière à imposer nécessairement une réponse à telle ou telle question, qu'il est structuré de manière à postuler que certains faits sont pertinents et pas d'autres, il oriente le processus d'analyse du professionnel qui l'utilise. Lorsqu'il est utilisé pour supplanter le jugement des professionnels, le danger de dérive s'accroît.

## D'un outil d'aide à un outil maître

C'est l'autonomie professionnelle des intervenants qui est ici marginalisée. Lorsque, dans une logique gestionnaire, une organisation impose l'usage d'un instrument et lui confère une autorité qui supprime le jugement professionnel, l'outil n'est plus un outil d'aide, il devient un outil maître. Ce sont les normes implicites incluses dans la structure de l'outil qui en viennent à prévaloir sur le jugement professionnel.

Par-delà le caractère tragique de l'histoire du jeune Thomas, c'est la façon dont une organisation comme la DPJ introduit et utilise les outils d'aide à la décision pour subordonner le jugement des professionnels qui est ici troublant. Lorsque les décisions de gestion en viennent à imposer l'utilisation obligatoire d'un outil qui supprime le jugement des professionnels, tous les citoyens — et surtout les plus vulnérables — sont à risque.

## Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Nous vous demandons de limiter votre contribution à 5000 caractères, espaces compris, soit environ 550 mots. Envoyez-nous vos textes à [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com). Nous communiquerons avec les auteurs dont les textes seront retenus.

## Vieillir encabanés l'hiver

Julien Simard

L'auteur est doctorant en études urbaines à l'INRS-UCS.

L'hiver dernier, alors que la glace prenait d'assaut les trottoirs de Montréal pendant plusieurs mois, les appels de citoyens et de citoyennes au Comité exécutif de la Ville de Montréal se sont multipliés: il fallait à tout prix améliorer la vitesse de déglacement de certaines rues, surtout les moins passantes. La mairesse Valérie Plante a répondu que son administration prenait tous les moyens pour atteindre ce but, mais que les périodes de gel et de dégel, de pluie et de neige, se succédaient à un rythme si effréné qu'il était difficile de faire mieux, du moins avec le budget et les équipements dont disposait alors la Ville. En effet, entre décembre 2018 et mars 2019, 26 épisodes de gel et de dégel se sont produits dans la région de Montréal. À l'évidence, nous ne sommes pas prêts à faire face aux dérèglements et aux soubresauts de l'hiver qui accompagnent déjà les changements climatiques. [...]

## Une saison difficile

Durant la période hivernale, le problème principal — du moins chez les personnes vieillissantes — est le risque de chutes, celles-ci s'aggravant avec la présence de glace sur la chaussée et les trottoirs. [...] L'hiver dernier, à Montréal et Laval, on a noté une hausse de 68 % du nombre de chutes sur glace par rapport à la période hivernale de 2017-2018. Cela dit, il n'y a pas qu'en ville que la mobilité hivernale peut être réduite: en banlieue et à la campagne, où l'automobile règne en maître, les conditions routières sont parfois compliquées. L'augmentation du nombre d'épisodes de verglas rend les routes dangereuses. La « marchabilité » des trottoirs peut être difficile, voire parfois pire qu'en ville. Si l'on ne conduit plus, comme c'est le cas de nombreuses personnes vieillissantes, il faut alors faire des réserves ou encore dépendre de réseaux d'entraide ou de services à domicile pour obtenir médicaments, aliments et autres ob-

## Des Idées en revues

Chaque mardi, *Le Devoir* offre un espace aux artisans d'un périodique. Cette semaine, nous vous proposons une version abrégée d'un texte paru dans la revue *Relations*, décembre 2019, n° 805.

jets de première nécessité. La situation est particulièrement critique chez les personnes vieillissantes vivant seules, qui se retrouvent souvent isolées durant l'hiver. [...]

L'hiver, de même que les périodes caniculaires, est révélateur d'inégalités socioéconomiques. [...] Ainsi, passer l'hiver devant un foyer de grès dans une villa à Mont-Tremblant n'est pas la même chose que de devoir condamner un étage de sa maison à Maria, en Gaspésie, afin d'économiser sur la facture d'électricité parce que le toit est un peu défoncé. Éléonore (nom fictif), 83 ans, que j'ai rencontrée pour une entrevue dans son appartement situé au deuxième étage d'un triplex dans un quartier central de Montréal, faisait l'acquisition d'une réserve impressionnante de boîtes de conserve au début de chaque hiver. Empilées dans son étroit couloir, ces conserves lui évitaient d'avoir à sortir ou de prendre sa voiture pour faire les courses chaque semaine. Nombre de personnes vieillissantes au Québec ont recours à des stratégies similaires. Heureusement que les popotes roulantes existent et qu'elles peuvent offrir des repas complets à faible coût aux personnes ne pouvant se déplacer.

## Repenser nos collectivités

[...] Comme me l'a souvent dit la géographe Anne-Marie Séguin, les résidences pour personnes âgées ont bien compris l'avantage d'offrir toute une gamme de services sur place, en permettant aux personnes qui y vivent,

par exemple, de manger et d'obtenir leurs médicaments sans devoir affronter l'hiver. Tout en faisant des profits faramineux, ces compagnies offrent un service que les services publics n'ont pas été assez rapides à prendre en charge. Au-delà de cet enjeu précis, un impensé plus large subsiste toutefois: est-ce une bonne idée, dans un climat continental humide et froid, que des personnes vieillissantes vivent seules l'hiver et, surtout, qu'elles doivent se débrouiller seules pour subvenir à leurs besoins? Bref, ce n'est pas l'hiver le problème, c'est notre façon de vivre et d'habiter le Québec.

En se gardant bien de la glorifier, la corésidence multigénérationnelle — qui était la norme au Québec avant les années 1950 et chez les peuples autochtones sédentaires, nomades et semi-nomades qui occupaient ce territoire avant la colonisation — est peut-être la meilleure piste de solution pour contourner le problème de la perte de mobilité hivernale des personnes vieillissantes. La solitude de ces personnes, ou plutôt leur isolement physique, est un phénomène relativement récent. L'étalement urbain, la famille nucléaire, l'isolement, le cadre bâti inadéquat et son manque de densité, le zonage inapproprié, les zones commerciales destinées aux automobiles, les déserts alimentaires et l'offre inadéquate de transports en commun contribuent tous, à leur manière, à faire de l'hiver un enfer pour plusieurs personnes. [...] Il faut trouver des manières de reprendre l'idée dont tirent profit les résidences privées et repenser l'organisation spatiale de nos collectivités hors de la logique du marché: créer des zones plus densément peuplées, davantage de services de proximité ainsi que des logements abordables, sécuritaires, accessibles et intergénérationnels. La condition hivernale qui est la nôtre nécessite des mesures renforcées d'inclusion sociale. Il ne tient qu'à nous, encore une fois, de les réaliser.

Des commentaires ou des suggestions pour *Des Idées en revues*? Écrivez à [rdutrisac@ledevoir.com](mailto:rdutrisac@ledevoir.com).

EN BREF



VALÉRIAN MAZATAUD LE DEVOIR

### Règles uniformisées pour les sinistrés de la couronne nord de Montréal

POINTE-CALUMET — Des citoyens de Pointe-Calumet et de Deux-Montagnes, dans les Laurentides, pourraient avoir la possibilité de reconstruire leurs bâtiments inondés le printemps dernier, à certaines conditions, comme ceux de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Cette proposition du gouvernement du Québec est contenue dans un projet de décret publié lundi. Il vise à uniformiser les règles en vigueur dans la région : ces trois municipalités sont contiguës et sont protégées par des digues. Toutefois, seule celle de Sainte-Marthe-sur-le-Lac a cédé lors des inondations printanières de 2019. Après la montée des eaux, Québec avait mis en vigueur une « zone d'intervention spéciale » visant les secteurs à risque d'inondation.

La Presse canadienne

### Marwah Rizqy renonce à la chefferie du PLQ

La députée Marwah Rizqy a annoncé lundi après-midi qu'elle renonçait à briguer la chefferie du Parti libéral du Québec (PLQ), pour plutôt se ranger derrière le candidat potentiel Alexandre Cusson. « J'en suis venue à la conclusion que ce n'était pas à titre de cheffe que je pourrais le mieux [contribuer au renouveau de mon parti] », a-t-elle écrit sur sa page Facebook. « Je désire m'investir sur le plan des idées et joindre une nouvelle génération de libéraux progressistes. En ce sens, je me réjouis de voir une personne comme Alexandre Cusson considérer se porter candidat à la chefferie », a-t-elle ajouté. M. Cusson a démissionné la semaine dernière de son poste de président de l'Union des municipalités du Québec. Il se dit officiellement en réflexion quant à la possibilité de briguer la chefferie du PLQ.

Le Devoir

### Le sénateur Jean-Guy Dagenais quitte le clan conservateur

OTTAWA — Le chef conservateur Andrew Scheer perd l'un de ses sénateurs québécois, déçu par le résultat des élections dans la province. Jean-Guy Dagenais quitte le caucus conservateur pour siéger avec le Groupe des sénateurs canadiens, un nouveau groupe au Sénat formé au début du mois. Il en a fait l'annonce par voie de communiqué, lundi matin. M. Dagenais était l'un des rares conservateurs à avoir critiqué le leadership de M. Scheer à visage découvert dans les médias dans les dernières semaines. En entrevue avec La Presse canadienne, M. Dagenais admet que ses prises de position publiques ont dérangé certains conservateurs, qui auraient mieux aimé qu'il se taise. En quittant le caucus conservateur, il pense qu'il pourra s'exprimer « plus librement ».

La Presse canadienne

## SÉCURITÉ DES PIÉTONS

# Plus de temps pour traverser, plus de feux de circulation

La Ville de Montréal se donne 5 à 8 ans pour sécuriser l'ensemble des intersections

JEANNE CORRIVEAU  
LE DEVOIR

La protection des piétons importe davantage que la fluidité de la circulation automobile, estime l'administration de Valérie Plante, qui installera des feux piétons à décompte numérique aux 1300 intersections qui n'en ont pas. De plus, on ajoutera de 4 à 6 secondes au temps alloué aux piétons pour traverser.

La Ville envisage de sécuriser un minimum de 250 intersections par année et se donne de 5 à 8 ans pour revoir l'ensemble des intersections.

Le budget accordé aux mesures destinées aux piétons sera haussé de 43 % pour les trois prochaines années, ce qui se traduira par des investissements de 58,5 millions dans les feux de circulation entre 2020 et 2022.

La mairesse Plante a reconnu que l'allongement du temps alloué aux piétons pour traverser aurait une incidence sur la fluidité de la circulation et que les automobilistes devront être plus patients, mais selon elle, il en va de la sécurité des plus vulnérables.

« Les routes n'appartiennent pas à un seul groupe d'utilisateurs », a-t-elle dit.

### Une année meurtrière

Vendredi, un homme de 89 ans a perdu la vie après avoir été happé par une voiture à l'angle des boulevards Décarie et De Maisonneuve Ouest, dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce. Ce décès porte à 19 le nombre de piétons morts depuis le début de 2019 alors qu'il y a eu 23 collisions fatales à Montréal. De ce nombre, 15 piétons étaient âgés de 65 ans et plus.

« C'est très préoccupant », a soutenu l'inspecteur André Durocher, du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), qui a salué les mesures proposées par l'administration. « Il y a beaucoup d'éducation à faire concernant les passages pour piétons. Les gens ne les respectent pas. »

Le responsable de la mobilité au comité exécutif, Éric Alan Caldwell, a précisé que les normes de calcul du temps alloué pour traverser seront revues. À l'heure actuelle, la Ville de Montréal applique la règle selon laquelle un piéton franchit 1,1 mètre par seconde, mais elle entend abaisser



cette norme à 0,9 mètre par seconde dans les secteurs où se trouve une population plus vulnérable, comme près des écoles, des CHSLD, des hôpitaux et des centres communautaires.

### Aînés vulnérables

Médecin-conseil à la direction de la Santé publique de Montréal, le Dr Patrick Morency voit d'un bon œil les mesures proposées par la Ville de Montréal. De nombreuses villes nord-américaines ont des feux piétons à toutes les intersections, a-t-il rappelé. « Il était temps que Montréal fasse ce rattrapage », a-t-il souligné.

La Ville de Montréal envisage de sécuriser un minimum de 250 intersections par année.  
JACQUES NADEAU  
LE DEVOIR

Les normes de vitesse excluaient entre 30 et 50 % des personnes âgées, qui n'avaient pas le temps de dégager l'intersection avant que le feu devienne rouge. »

L'opposition à l'Hôtel de Ville comprend mal que l'administration puisse mettre huit ans à reprogrammer les feux piétons du territoire. « La programmation des feux actuels ne nécessite pas huit ans. Ça peut se faire à l'intérieur d'un an ou deux, estime le chef d'Ensemble Montréal, Lionel Perez. C'est une question de volonté de la part de la mairesse. »

# Québec veut aussi améliorer son bilan

La Ville a lancé une stratégie pour réduire de moitié les collisions mortelles d'ici à 2024

ISABELLE PORTER  
À QUÉBEC  
LE DEVOIR

Si Québec fait meilleure figure que Montréal en ce qui concerne le nombre de décès de piétons, la Ville ne s'en estime pas pour autant satisfaite.

Lundi, le Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) n'était pas en mesure de fournir le nombre de piétons décédés à Québec cette année. Or on sait qu'entre 2012 et 2016 treize piétons sont décédés lors de collision sur le territoire de la ville de Québec.

Globalement, la capitale a un taux moyen de piétons victimes par tranche de 100 000 habitants de 31,7, par rapport à 63,5 dans la métropole. C'est

mieux qu'à Laval (37,4), mais plus élevé qu'en Montérégie (25,5).

### Consultation en cours

Des résultats que la Ville elle-même juge insuffisants. C'est pourquoi elle lançait en octobre une stratégie de sécurité routière qui vise à réduire de 50 % le nombre de collisions mortelles d'ici à 2024.

Pour y arriver, l'administration Labeaume propose notamment de réduire les limites de vitesse dans certaines zones de 50 km/h à 30 km/h. On parle aussi d'ajouter des mesures de sensibilisation à l'échelle locale et d'un pacte citoyen signé par tous les usagers de la route, l'ajout de trottoirs dans les zones où il y a le plus d'accidents.

La Stratégie fait actuellement l'objet d'une consultation qui doit prendre fin en janvier 2020.

Même si cette stratégie a été plutôt bien accueillie, certains estiment qu'il faudrait élargir encore la réflexion.

Étienne Grandmont, d'Accès transports viables (ATV), donne l'exemple positif des feux piétons qui sont 100 % réservés aux marcheurs à Québec et ne sont pas inclus dans le cycle des lumières comme dans la métropole. « En théorie, ça protège les piétons grâce à un passage exclusif, mais en même temps, à Québec, le virage à droite au feu rouge est permis », fait-il remarquer.

Il ajoute que la coordination à distance des feux de circulation sur le ter-

La capitale nationale a un taux moyen de piétons victimes par tranche de 100 000 habitants de 31,7, par rapport à 63,5 dans la métropole

ritoire fait en sorte que les feux piétons se font très rares à certains endroits à l'heure de pointe. « Les piétons se tanent d'attendre, souvent se lancent entre deux feux de circulation et se mettent en danger. Dans ce cas-là, c'est le piéton qui est délinquant, mais ce comportement-là découle d'une infrastructure qui n'est pas adéquate. »

Questionné lundi à ce sujet à l'hôtel de ville, le maire de Québec, Régis Labeaume, a mentionné que la Ville allait aussi augmenter la durée de traversée à certains feux piétons, notamment dans les zones où résident beaucoup de personnes âgées. « On a un plan global », a-t-il dit.

Dans les rangs de l'opposition, les avis sont partagés sur ce plan. Jean-François Gosselin, de Québec 21, se dit « content » que la Stratégie fasse l'objet d'une consultation. Or Jean Rousseau, de Démocratie Québec, juge le plan insuffisant. Selon lui, la Ville se concentre trop sur des « mesures de sensibilisation » alors qu'il faut travailler plus sur l'aménagement des trottoirs.

LEDEVOIR

1265, rue Berri, 8<sup>e</sup> étage,  
Montréal (Québec) H2L 4X4  
Métro Berri-UQAM  
Ouvert du lundi au vendredi  
de 8 h 30 à 16 h 30



Suivez-nous  
sur LeDevoir.com  
et sur nos réseaux  
sociaux



### RÉDACTION

Téléphone  
514 985-3333

Courriel  
redaction@ledevoir.com

### RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION

Téléphone  
514 985-3333

### ABONNEMENTS

(du lundi au vendredi  
de 7 h 30 à 16 h 30)

Téléphone  
514 985-3355

Extérieur de Montréal  
1 800 463-7559 (sans frais)

Courriel  
abonnements@ledevoir.com

Télécopieur  
514 985-5967

### PUBLICITÉ

Téléphone  
514 985-3399

Extérieur de Montréal  
(sans frais)

1 800 363-0305

Courriel  
publicite@ledevoir.com

Télécopieur  
514 985-3340

### AVIS PUBLICS ET APPELS D'OFFRES

Téléphone  
514 985-3452

Courriel  
avisdev@ledevoir.com

Télécopieur  
514 985-3340

### PETITES ANNONCES ET PUBLICITÉ PAR REGROUPEMENT

Téléphone  
514 985-3322

Courriel  
petitesannonces@ledevoir.com

Télécopieur  
514 985-3340

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir inc., dont le siège social est situé au 1265, rue Berri, 8<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H2L 4X4. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel inc., 12800, rue Brault, Saint-Jacques de Mirabel, division de Québecor Media, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450, avenue Béchard, Québec, qui est la propriété de Corporation SunMedia, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. Envoi de publication — Enregistrement no 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.